

FINANCEZ VOS PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES !



ENTREPRISES, ACTEURS DE L'HABITAT, COLLECTIVITÉS,
bénéficiez d'**aides aux investissements** et d'un **accompagnement gratuit**, neutre
et indépendant pour vos **projets de production de chaleur** à partir d'énergies renouvelables.

PROJETS ÉLIGIBLES AUX AIDES

Un changement d'énergie ou une nouvelle installation ?
Votre projet doit faire appel à l'une de ces technologies :



BIOMASSE
(bois plaquettes,
ou granulés)



**RÉSEAUX
DE CHALEUR**
alimentés par des énergies
renouvelables



GÉOTHERMIE



**SOLAIRE
THERMIQUE**



**RÉCUPÉRATION
CHALEUR FATALE**

BÉNÉFICIAIRES

Maîtres d'ouvrage publics ou privés :

ENTREPRISES

Quel que soit votre
secteur d'activité :
agricole, industriel,
tertiaire...

ACTEURS DE L'HABITAT COLLECTIF

Bailleurs sociaux
Promoteurs immobiliers
SCI

COLLECTIVITÉS

Communes
EPCI
Département
Syndicats mixtes

.....

Pour répondre aux besoins de productions de chaleur en favorisant le développement
des énergies renouvelables, l'État a mis en place le Fonds Chaleur.
En qualité d'animateur du dispositif, **l'ALEC du Pays de Rennes est votre interlocuteur
privilegié pour vos projets situés sur le territoire du Pays de Rennes**
(soit 76 communes concernées dans un rayon de 15 à 20 km autour de Rennes).



ÉNERGIE ET CLIMAT : AGIR ENSEMBLE POUR MIEUX VIVRE AUJOURD'HUI ET DEMAIN !

L'ALEC VOUS ACCOMPAGNE !

L'expertise de l'ALEC est mis à votre service pour vous accompagner tout au long de votre projet.

Notre accompagnement est gratuit et sans engagement (financement par les partenaires).

Études préalables

- Définition des besoins
- **Réalisation d'une note d'opportunité**
- Accompagnement pour l'étude de faisabilité

Conception

- Accompagnement pour la sélection du maître d'œuvre
- Montage du dossier de demande de subvention

Réalisation

- Accompagnement lors de la réalisation du chantier (visite sur site)

Exploitation

- Accompagnement au suivi des résultats et/ou consommations

DES AIDES POUR VOS PROJETS

AIDES AUX ÉTUDES

Note d'opportunité
GRATUITE

Étude de faisabilité
jusqu'à
70%*

Assistance à Maitrise d'ouvrage
jusqu'à
70%*

AIDES AUX INVESTISSEMENTS

Énergies renouvelables
jusqu'à
65%
des investissements *

Réseau de distribution
jusqu'à
80%
des investissements *

Récupération de chaleur
jusqu'à
50%
des investissements *

* Plafonds d'aides différents selon le type de porteur de projet.

VOUS AVEZ UN PROJET ?

Vous vous interrogez sur la mise en place d'énergie renouvelable pour votre production de chaleur ?
Demandez conseil ! **Nous pouvons réaliser une note d'opportunité** pour vous guider vers le bon choix.

Contactez Sylvain LABICHE, Florian CALCAGNO, Fabien POTTIER :



fonds-chaleur@alec-rennes.org



02 99 352 350

www.alec-rennes.org

